



**TRANSFERT**  
Environnement et Société

**COMITÉ DE VIGILANCE**  
**LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE**

**Compte rendu de réunion**  
**17 mars 2022**



## TABLE DES MATIÈRES

1.	Accueil des membres.....	1
2.	Adoption de l'ordre du jour.....	1
3.	Validation du dernier compte rendu.....	1
4.	Publication dans le journal Le Contact.....	1
5.	Validation du rapport annuel 2021.....	1
6.	Approbation du calendrier annuel 2022.....	2
7.	Action de suivi.....	3
7.1	Suivi sur le plan d'urgence.....	3
8.	Retour sur les travaux de l'année écoulée et aperçu des travaux à venir.....	3
9.	Retour sur les audiences génériques.....	6
10.	Redevances sur l'enfouissement.....	9
11.	Suivi - fonds de valorisation agricole.....	9
12.	Registre des plaintes.....	10
13.	Divers et prochaines réunions.....	11



## LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 Liste des présences
- Annexe 2 Ordre du jour
- Annexe 3 Présentation PowerPoint

Les annexes sont présentées dans un document joint.



## 1. ACCUEIL DES MEMBRES

M. Marc-André Desnoyers, directeur des opérations au Lieu d'enfouissement technique (LET) de Sainte-Sophie, souhaite la bienvenue aux membres à cette première rencontre du Comité de vigilance en 2022. Il souligne la présence de M. Frédéric Alary, nouveau représentant de l'Association des gens d'affaires au Comité.

D'entrée de jeu, il explique que Waste Management change son nom pour WM, de manière à mieux refléter ses orientations des dernières années, soit de diversifier sa gamme de services dans une perspective de développement durable.

La liste des présences figure à l'annexe 1.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Alex Craft, animateur de la rencontre, présente l'ordre du jour pour son adoption. Il est adopté et figure à l'annexe 2.

## 3. VALIDATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Le compte rendu de la dernière rencontre est validé par les membres.

## 4. PUBLICATION DANS LE JOURNAL *LE CONTACT*

M. Desnoyers indique que conformément à la procédure habituelle, un résumé de la dernière réunion, validé par la présidente du Comité, a été publié dans le journal *Le Contact de chez nous*.

## 5. VALIDATION DU RAPPORT ANNUEL 2021

M. Craft demande si les membres ont des commentaires à partager sur le projet de rapport annuel 2021, qui leur a été acheminé par courriel avant la réunion.

Les membres valident le document.

Puis, M. Craft rappelle que comme à l'habitude, un projet de communiqué de presse sera préparé par Transfert, puis validé et signé par la présidente du Comité, afin de diffuser le rapport auprès du milieu.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Devrait-on ajouter un résumé du rapport annuel dans le journal Le Contact?</i>	Comme le rapport annuel est un résumé de l'année couvrant plusieurs sujets, M. Craft suggère d'inclure les indications sur l'endroit où le document peut être consulté à la prochaine publication.
<i>La qualité du rapport annuel, notamment le visuel qui aide à comprendre les travaux de la nouvelle zone, doit être soulignée.</i>	

**Action de suivi :**

- Inclure des indications pour accéder au Rapport annuel 2021 dans la prochaine publication du journal *Le Contact*.

## 6. APPROBATION DU CALENDRIER ANNUEL 2022

M. Craft présente le calendrier thématique annuel, souligne les nouveautés pour cette année, et demande si les membres souhaitent ajouter des sujets.

Le calendrier annuel est validé par les membres.

Les questions suivantes sont ensuite formulées :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Y aura-t-il une journée portes ouvertes grand public cette année?</i>	M. Desnoyers répond que cela n'est pas prévu à l'heure actuelle, mais qu'il y a une ouverture. Par ailleurs, toute personne ou tout groupe souhaitant visiter les installations peut communiquer avec lui directement.
<i>Peut-on ajouter cette possibilité dans la publication du journal Le Contact?</i>	M. Desnoyers suggère de mentionner que pour toute demande d'information, les gens peuvent communiquer avec WM, en indiquant l'adresse courriel à joindre.

**Action de suivi :**

- Inclure les coordonnées à joindre en cas de demande d'information sur les installations à la prochaine publication dans *Le Contact*.

## 7. ACTION DE SUIVI

### 7.1 SUIVI SUR LE PLAN D'URGENCE

M. Desnoyers rappelle qu'une présentation sur le plan d'urgence des installations a été réalisée lors de la dernière rencontre. Les membres avaient alors demandé un suivi sur la prochaine simulation qui serait réalisée au site.

Il mentionne qu'un exercice d'évacuation doit avoir lieu au printemps, en concomitance avec le retour au travail en présence.

#### Action de suivi :

- Faire un retour aux membres à la suite de l'exercice d'évacuation prévu en 2022.

## 8. RETOUR SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE ÉCOULÉE ET APERÇU DES TRAVAUX À VENIR

M. Camara présente le suivi des travaux effectués en 2021 sur la zone 5B :

- Déboisement du secteur ouest des zones 5B et 6, en prévision de la construction partielle du mur-sol bentonite et de la cellule 5B-4.
- Excavation et construction de la cellule 5B-4 :
  - Travaux réalisés d'avril à septembre 2021.
  - Mise en opération : octobre 2021.
- Recouvrement final des talus sud de la zone 5B :
  - Cinq hectares réalisés en 2021 (sept hectares étaient prévus).
  - Les deux hectares restants seront réalisés en 2022, dès que les conditions seront favorables.
- Excavation de la cellule 1 de la zone 6 (débutée en janvier 2022).
- Prolongement de la conduite principale de biogaz.
- Construction du mur sol-bentonite dans le secteur ouest des zones 5B et 6 :
  - Le mur sol-bentonite correspond à une tranchée en périphérie des cellules dans laquelle est inséré un mélange de poudre de bentonite, similaire à l'argile, afin de créer une étanchéité.
  - Il permet d'éviter la présence d'eau dans les cellules pendant les travaux.
  - Son aménagement suit la séquence de construction des cellules et sera échelonné jusqu'à la fermeture de la zone 6.
- Reboisement des zones 5B et 6.

Puis, il présente les travaux à venir en 2022 :

- Construction de la berme de stabilité dans le secteur ouest des zones 5B et 6.
- Reboisement de la berme de stabilité dans le secteur ouest des zones 5B et 6.
- Recouvrement final de la zone 5B (deux hectares sur la pente sud).

- Excavation et construction de la cellule 1 de la zone 6.

M. Desnoyers explique que la mise en opération de la zone 6 est prévue en novembre 2022, lorsque l'exploitation de la zone 5B sera complétée.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Pourquoi le recouvrement final ne s'est fait que sur cinq hectares en 2021 plutôt que les sept hectares initialement prévus?</i>	M. Camara répond que les échéanciers étaient serrés et qu'afin de respecter les standards de qualité associés à la pose des géomembranes, les deux hectares restants seront faits cette année.
<i>Vous avez donc eu plus d'eaux de lixiviation à gérer?</i>	M. Desnoyers explique que WM travaille à maintenir une même superficie ouverte année après année, afin de gérer une quantité d'eau similaire. Mais en fonction de l'avancement des opérations d'enfouissement, il est tout de même possible que le recouvrement finale varie quelque peu d'une année à l'autre sans nécessairement affecter drastiquement les quantités d'eau à gérer.
<i>Pourquoi construire le mur sol-bentonite au fur et à mesure que les cellules sont aménagées?</i>	M. Camara indique que cela permet d'étanchéiser la superficie, et également de prévenir un écoulement des eaux dans la zone où les travaux sont réalisés, facilitant ainsi le travail des équipes sur le terrain.
<i>Pourquoi ce n'est pas nécessaire de construire le mur au complet?</i>	M. Camara indique que non. Le mur sera construit pour la portion touchant la cellule 1 de la zone 6, qui sera construite en 2022.
<i>Il y a une portion déboisée au nord de la zone 6, de quoi s'agit-il?</i>	M. Desnoyers explique qu'il s'agit d'une portion déboisée afin de permettre la construction d'un berme de stabilité, adjacente aux futures cellules de la zone 6. La berme sera aménagée à l'avance et ensemencée de manière à créer un écran visuel avec les opérations, tout en contribuant à stabiliser les futures cellules de la zone 6.
<i>Quelles couches sont contenues dans le sol?</i>	M. Desnoyers explique qu'il y a trois couches : couche végétale, sable et argile.
<i>Quelle est l'épaisseur de la couche d'argile?</i>	M. Camara répond qu'elle est environ de six mètres.
<i>De quel type d'argile s'agit-il?</i>	M. Desnoyers répond qu'il s'agit de l'argile bleue, ayant une épaisseur d'environ six mètres au sud, et de quelques mètres le long de la 1 <sup>re</sup> Rue.
<i>Creusez-vous jusqu'à l'argile?</i>	M. Camara confirme que oui. Environ trois mètres d'argile sont conservés au-dessus du roc.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Avez-vous une coupe verticale du sol, avec la profondeur de la couche d'argile?</i>	M. Desnoyers indique que cela pourrait être présenté à la prochaine rencontre.
<i>Quelle est la largeur du chemin?</i>	M. Camara répond que la largeur est de 35 mètres, et que le chemin est séparé en deux sections : un chemin pour la construction et le passage des entrepreneurs, et un chemin pour les opérations.
<i>Pourra-t-on voir le reboisement réalisé lors de la visite de site?</i>	M. Camara confirme que ce sera possible.
<i>Stockiez-vous de l'argile à l'emplacement de la cellule 1?</i>	M. Desnoyers indique qu'en effet, les opérations d'excavation nécessitent d'identifier des endroits pour mettre le matériel excavé.
<i>Lors de notre passage à cheval près du chemin cet après-midi, les opérateurs de machinerie nous ont vus et ont arrêté pour nous céder le passage. Nous avons apprécié cette attention.</i>	M. Desnoyers mentionne que ce message sera transmis.
<i>Comment évolue la construction du nouveau bâtiment (investissement de 15-20 M\$)?</i>	M. Desnoyers répond que WM entrevoit beaucoup de projets connexes en matière d'énergies renouvelables. Ces projets sont encore à l'étape embryonnaire.
<i>Je parlais plutôt de l'usine de traitement des eaux.</i>	M. Desnoyers répond que l'usine est en opération depuis environ un an. Des ajustements ont dû être réalisés afin d'optimiser le processus, mais le tout est maintenant bien en marche et fonctionne très bien.  L'usine sera un point d'intérêt lors de la prochaine visite.
<i>On comprend qu'il y a des réflexions pour d'autres projets sur la propriété et que cela sera abordé dans le cadre des travaux du Comité.</i>	M. Desnoyers répond que le site de Sainte-Sophie est important pour l'entreprise WM au Canada et qu'il est prédestiné à développer de nouveaux projets.

#### Actions de suivi :

- Présenter une coupe verticale du sol avec l'épaisseur de la couche d'argile.
- Inclure le reboisement réalisé sur les phases 5B et 6 à la visite des installations en septembre.
- Lorsque possible, revenir sur les autres projets en développement sur la propriété.
- Prévoir un arrêt à la nouvelle usine de traitement des eaux lors de la visite de site.



## 9. RETOUR SUR LES AUDIENCES GÉNÉRIQUES

M. Craft rappelle que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a tenu, en 2021, des audiences génériques sur la gestion des résidus ultimes, dont les objectifs étaient de :

- Brosser un portrait actuel de l'élimination des résidus ultimes au Québec.
- Brosser le portrait de la capacité d'élimination anticipée pour les 20 prochaines années.

Puis, M. Desnoyers rappelle que WM a participé activement à ces audiences, notamment via un atelier et le dépôt d'un mémoire intitulé *Des efforts concertés de tous pour renverser la tendance et n'éliminer que les résidus ultimes*.

M. Craft présente les grandes orientations comprises au rapport, qui a été rendu public en janvier 2022.

Il rappelle que le rapport, ses faits saillants ainsi que les mémoires déposés (incluant celui de WM) sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/etat-lieux-et-gestion-residus-ultimes/>.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Le reportage de Découvertes, diffusé en janvier sur le lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie, était intéressant.</i>	M. Desnoyers indique que WM a apprécié participer à ce projet, et que le reportage produit reflétait bien la réalité sur le terrain. Il rappelle que deux technologies ont été présentées, soit l'enfouissement et l'incinération.
<i>Est-ce que WM exploite aussi des incinérateurs?</i>	M. Desnoyers répond que cela a été tenté aux États-Unis, mais que l'organisation a décidé de se départir de ces installations. WM a donc décidé de se concentrer sur les lieux d'enfouissement technique ainsi que sur la valorisation.
<i>Est-ce que WM détient présentement des incinérateurs?</i>	M. Desnoyers répond que non.

Questions ou commentaires	Réponses
<p><i>Avez-vous un registre du tonnage acheminé par chaque municipalité au site?</i></p> <p><i>Si oui, y a-t-il une corrélation entre le tonnage per capita et la fréquence des collectes?</i></p>	<p>M. Desnoyers répond que WM produit un rapport annuel, transmis au ministère, qui doit inclure la provenance des matières reçues au site.</p> <p>M. Craft ajoute que dans son rapport, le BAPE souligne le besoin de compiler davantage de données pour orienter les décisions, potentiellement à travers en élargissant le mandat de RECYC-QUÉBEC.</p>
<p><i>Les données d'élimination sont publiques et disponibles par municipalité sur le site du ministère.</i></p> <p><i>Lors de la mise à jour du dernier PGMR, en 2015, nous nous basions sur les données de 2013 (il y a deux ans de décalage pour la disponibilité des données). Pour la MRC de la Rivière-du-Nord, on constatait une réduction de 20 % du tonnage enfoui depuis la mise en place de la collecte des matières organiques. L'effet est donc réel, quoique dilué à l'échelle de la province.</i></p> <p><i>J'aimerais aussi souligner que dans la MRC, du travail doit être fait à tous les niveaux, car le secteur des ICI (industriel, commercial et institutionnel) génère moins de matières que les résidences, malgré sa plus faible performance au niveau de la collecte des matières organiques.</i></p>	

Questions ou commentaires	Réponses
<p>À Sainte-Anne-des-Plaines, nous planifions une consultation publique dirigée afin de revoir la collecte (fréquence, nombre de bacs). Il sera intéressant de voir quel impact auront ces mesures.</p> <p>Pour nous aussi, la mise en place de la collecte des matières organiques a eu un impact important.</p> <p>À mon avis, la sensibilisation a ses limites, et il faut forcer une modification des habitudes, tout en consultant sur la façon de faire. Nous envisageons même reprendre la gestion complète de la collecte auprès du secteur des ICI, comme l'a fait la Ville de Boisbriand avec de bons résultats.</p>	
<p>Le conseil municipal de Sainte-Sophie réfléchit également à une tarification incitative, car on constate que la sensibilisation a ses limites. Par ailleurs, la performance en matière de gestion des matières résiduelles influence le montant de la redevance reçue.</p>	
<p>La Ville de Lorraine a décidé de faire payer les citoyens et les citoyennes après un nombre maximal de levées par année. Cette mesure inspire une réflexion à Sainte-Anne-des-Plaines, qui doit penser au fait que le site sera éventuellement complet et saturé.</p>	<p>M. Desnoyers confirme la pertinence d'identifier des mesures pour prolonger la durée de vie des installations performantes.</p>
<p>Les municipalités ont les outils pour agir sans attendre une intervention provinciale, et il est important de prendre un leadership dès maintenant, sans attendre que la problématique soit encore plus importante.</p>	<p>M. Craft souligne que l'importance d'incitatifs financiers et d'un renforcement réglementaire fait partie des orientations soulevées dans le rapport du BAPE.</p>
<p>En Norvège, au Japon et ailleurs dans le monde, il y a d'autres solutions. La Norvège, par exemple, valorise tellement qu'elle doit importer des déchets. Cela leur a pris 20 ans pour y arriver.</p>	<p>M. Craft mentionne que la commission du BAPE fait le constat qu'après 2030, d'autres sites d'enfouissement seront nécessaires ou les sites existants devront être agrandis.</p>
<p>Nous sommes à un moment charnière, il est important d'avoir cette discussion.</p>	

## 10. REDEVANCES SUR L'ENFOUISSEMENT

M. Desnoyers rappelle que chaque lieu d'enfouissement technique au Québec est tenu de verser des redevances pour chaque tonne enfouie (montant fixé par le ministère). Cette obligation réglementaire vise à réduire les quantités de matières résiduelles éliminées et rendre les filières de valorisation plus compétitives.

Plus précisément, les redevances permettent de financer :

- La préparation, la mise en œuvre et la révision des plans de gestion de matières résiduelles.
- Le programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage.

Elles sont redistribuées aux municipalités en fonction de leur performance, afin de créer un incitatif financier.

Il présente les redevances fixées par le ministère au cours des dernières années.

La question suivante est ensuite formulée :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Y aura-t-il une augmentation significative en 2023?</i>	M. Desnoyers répond que les discussions semblent tendre vers une redevance avoisinant les 30 \$, mais que cela n'est pas confirmé.

## 11. SUIVI - FONDS DE VALORISATION AGRICOLE

Mme Josée Yelle, directrice générale adjointe de la MRC de La Rivière-du-Nord, effectue un suivi sur le fonds de valorisation agricole, qui a été établi en 2003 par la MRC pour dynamiser les activités agricoles, et ainsi compenser la perte de terres agricoles occasionnée par la présence du lieu d'enfouissement technique.

Elle rappelle que :

- Une contribution initiale de 700 000 \$ a été versée par WM.
- Une dizaine de prêts sont actuellement actifs, pour une valeur d'environ 500 000 \$.
- Un solde de 352 000 \$ demeure disponible et les producteurs en sont informés. Certains ont pu bénéficier du fonds à plusieurs reprises.
- Un moratoire s'applique sur le capital emprunté la première année, et un montant de 15 % du prêt demandé est versé sous forme de subvention.
- Le périmètre d'admissibilité touche à Sainte-Anne-des-Plaines et à Sainte-Sophie.

Puis, elle ajoute que le fonds se porte bien, et que le conseil de la MRC souhaite revitaliser l'activité de ce fonds. Une présentation plus exhaustive pourra être réalisée l'année prochaine à ce sujet.

La question suivante est ensuite formulée :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Est-ce que les taux d'intérêt sont avantageux?</i>	Mme Yelle confirme que oui, notamment grâce à la période de moratoire de deux ans et la subvention d'une valeur de 15 %.

#### Action de suivi :

- En 2023, effectuer une présentation plus exhaustive sur le Fonds de valorisation agricole.

## 12. REGISTRE DES PLAINTES

M. Desnoyers mentionne qu'il n'y a pas eu de signalements depuis la dernière rencontre, mais que les règles d'accès sont continuellement rappelées aux conducteurs de camion et qu'elles sont incluses aux règles de sécurité du site.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Il n'y a pas eu de signalement en lien avec le camionnage?</i>	M. Desnoyers répond que non.
<i>Les conducteurs préfèrent peut-être la route 158 maintenant qu'il y a une limite de 40 km/h à certains endroits.</i>	M. Desnoyers souligne que le corps policier a été très présent, et qu'une campagne de sensibilisation a été menée avec la Ville de Mirabel.
<i>Ça devrait bien aller aussi avec l'autoroute 50 qui va passer tout près.</i>	M. Desnoyers répond que ce projet de longue haleine est effectivement en discussion, mais que WM n'est pas impliqué.
<i>Cela a toutefois été annoncé.</i>	M. Desnoyers mentionne que dans ce cas, si le projet est réalisé, il y aura certainement un impact non-négligeable pour l'accès au site.
<i>Avez-vous un balai pour nettoyer la route?</i>	M. Desnoyers répond que non; WM fait plutôt affaire avec un sous-traitant. Les périodes printanières et automnales constituent un défi.
<i>Est-ce que la problématique concernant la deuxième balance et le trafic sur la route ont déjà été mis en corrélation?</i>	M. Desnoyers répond que WM conserve cet objectif et que le projet progresse. Beaucoup de réaménagement est à anticiper sur le site, permettant éventuellement une accumulation d'une dizaine de camions directement sur la propriété, et prévenant les débordements sur la voie publique. Il n'est pas possible, à ce jour, d'annoncer d'échéancier spécifique, mais il espère que le projet ira de l'avant en 2022.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Est-ce encore très problématique?</i>	M. Desnoyers répond que cela est encore un enjeu, malgré les différents efforts déployés. La problématique devrait se résoudre avec le déplacement de l'entrée.
<i>J'ai eu connaissance de cet enjeu à quelques reprises, mais cela date d'avant la pandémie.</i>	
<i>C'est à des heures spécifiques qu'il y a un enjeu.</i>	
<i>On souhaite que cela se fasse en 2022.</i>	M. Desnoyers répond que c'est l'objectif.
<i>Il y avait des enjeux avec les autobus scolaires aussi.</i>	M. Desnoyers répond que c'était effectivement le cas, mais que les horaires ont été ajustés et que WM a travaillé à des solutions, avec l'ajout d'une deuxième balance, notamment.
<i>Je vous félicite pour les efforts que vous faites.</i>	

### 13. DIVERS ET PROCHAINES RÉUNIONS

M. Desnoyers remercie les membres pour leur présence et mentionne que la prochaine réunion aura lieu le 16 juin 2022.

Les points de l'ordre du jour ayant tous été traités, la réunion est levée à 20 h 15.

Camille Montreuil, responsable du compte rendu